# OREILLETTES EN MAGASIN : LA CFTC ALERTE !



## Mesdames et Messieurs de la Direction,

Notre organisation syndicale **CFTC** souhaite faire une déclaration concernant le projet de généralisation du port de l'oreillette pour les équipes du Réseau.

Nous avons conscience que les tests réalisés en magasin sont favorables et bien perçus par les équipes. **Néanmoins, notre organisation syndicale a pris une position négative dans cette consultation** pour le déploiement de cet équipement en magasin, cela se motive par :

*UNE SOLLICITATION AUDIO PERMANENTE QUI N'EST PAS SANS RISQUES POUR LES **SALARIES** !*

### DES RISQUES MAJEURS POUR LA SANTÉ DES SALARIÉS

L'utilisation permanente d'équipements audio connectés expose les salariés à des **risques psychosociaux majeurs.**

Notamment une **surcharge cognitive** causée par les interruptions continuelles,

La **pression continue de l'instantanéité,**

Un **stress de disponibilité** constante,

Ainsi qu'une **fatigue auditive** génératrice de stress, ce qui crée un terrain propice à **l'épuisement professionnel.**

### UN RAPPORT D'EXPERTISE QUI ALERTE

**Cette position s'impose d'autant plus que le rapport d'expertise sur la Politique Sociale 2026 révèle un manque d'analyse et de prise en compte réelle des risques psychosociaux par l'entreprise :**

- Les RPS constituent un **angle mort** du DUERP.
- Les baromètres d'engagement internes sont **incapables de capter la surcharge** et les contraintes réelles du terrain.

### UNE HAUSSE DE L'ABSENTÉISME INQUIÉTANTE

Le Réseau subit une hausse de l'absentéisme de **+15 %** en 2025, portée par l'allongement des arrêts longs traduisant une usure professionnelle généralisée.

### NOS DEMANDES À LA DIRECTION

Conformément à vos **obligations légales de sécurité et de protection** de la santé des salariés, nous attendons désormais de la **Direction** qu'elle prenne la pleine mesure de ces enjeux et qu'elle présente des **actions concrètes visant à évaluer rigoureusement ces risques et à préserver la santé des équipes.**

**Nous demandons l'inscription intégrale de cette déclaration au procès-verbal de la séance.**

*LA SANTÉ AU TRAVAIL, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !*

**CFTC** LE SYNDICAT QUI VOUS ÉCOUTE, VOUS ACCOMPAGNE, VOUS DÉFEND.

*Défendre les salariés, préserver leur santé.*